

Plaisir  
Jeu  
Esprit d'équipe  
**Fair-Play**  
Partage  
Respect



N°498 du 17 janvier 2020



District de la  
**Nièvre de  
Football**

## NIEVRE FOOTB@LL

# Journal officiel du District de la Nièvre

**ENSEMBLE, faisons vivre le football Nivernais !** – Tél : 03.86.61.07.23



### SOMMAIRE

Actualités

☞ Accès [direct](#)

Mémento

☞ Accès [direct](#)

Procès-verbaux

☞ Accès [direct](#)

Rencontres, résultats  
et classements

☞ Disponibles en fin  
de journal

### NOS PARTENAIRES

**BRICO** MARCHÉ

**Intermarché**  
HYPER  
VARENNES-VAUZELLES



Volkswagen

SPORT  
COMM

**NIÈVRE**  
le département



CENTRE LOIRE

## Vœux de Françoise VALLET, Présidente du DNF



District de la  
**Nièvre de  
Football**

# Meilleurs vœux 2020 !

Françoise VALLET,  
Présidente du District de la Nièvre de Football

Les Membres du Comité de Direction et des Commissions,  
Le Personnel Administratif et Technique,

vous présentent leurs meilleurs vœux pour une année 2020  
remplie de bonheur, de santé et de réussite sportive.



PLAISIR - RESPECT - ENGAGEMENT - TOLÉRANCE - SOLIDARITÉ

**Stop Incivilités**

Respect, Incivilités, tous acteurs, tous concernés !





*« En ce début d'année 2020, je vous présente au nom des Membres du Comité de Direction, des Commissions chargées d'organiser le football dans notre District, et de nos Salariés, **nos vœux les plus chaleureux de bonheur, santé et réussite sportive.***

Nous souhaitons à votre club et à tous ceux qui le composent une année 2020 remplie de satisfactions et de plaisirs partagés dans le respect de l'éthique sportive et des différences.

Ensemble, vivons une belle année 2020 et faisons rayonner l'ensemble du football Nivernais : les clubs (de Ligue et de District), les pratiquants (jeunes, féminines, seniors, de loisir ou en compétition), les éducateurs, les dirigeants, les bénévoles, les supporters et le corps arbitral. Nous faisons partie de la même famille et nous partageons la même passion, le football.

***Le football est avant tout un jeu et doit le rester. Bien entendu, le résultat et la performance sont les objectifs de tout compétiteur, mais nous devons défendre et préserver les valeurs de Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité qui font l'identité de notre discipline.***

Aussi soyons unis et solidaires pour vivre sereinement la fin de la saison !

Ensemble, disons **STOP** aux incivilités : **« Respect, Incivilités, tous Acteurs, tous Concernés »**

***Ce sera aussi la dernière saison de notre équipe dirigeante actuelle puisqu'à l'assemblée générale de fin de saison, vous devrez élire une nouvelle équipe.***

**Vous pouvez cependant compter encore sur la détermination de l'équipe dirigeante du District pour continuer à être « Être au plus proche des clubs, utile et innovant », en vous accompagnant et en vous épaulant dans vos projets.**

Très belle année à toutes et à tous ! »

*Françoise VALLET, Présidente du District de la Nièvre*

## *17 filles présentes au rassemblement féminin !*



**Samedi 21 Décembre 2019 avait lieu un CPD féminin futsal pour les joueuses U12-U13-U14 au gymnase de Saint Pierre le Moutier.**

Au programme de la matinée, coordination et technique spécifique futsal avec Sébastien LEMERCIER (Conseiller Technique Départemental en charge du PPF) et Anthony ARCHAMBAULT (Éducateur Sportif du DNF).

C'est ensuite par un travail d'opposition encadré par Nicolas TREPKA (Conseiller Technique Départemental en charge du DAP) et Christophe JEANNIN (Éducateur) que les jeunes joueuses ont poursuivi leur programme, pour terminer par un tournoi à 3 équipes.

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations sportives et aux filles présentes.

Le prochain rendez-vous est fixé le 29 janvier 2020 à Magny-Cours pour cette fois-ci un rassemblement en extérieur.

*(Photos en page suivante)*





## COMMUNIQUÉ : RAPPELS IMPORTANTS

### TOUTES COMPÉTITIONS OFFICIELLES

L'appel des licences est obligatoire avant le commencement du match. En cas de dysfonctionnement de la FMI ou lors de l'utilisation d'une feuille de match papier pour les compétitions dans lesquelles la FMI n'est pas mise en place, **les clubs sont tenus de justifier l'identité de leurs joueurs/joueuses avec support photo** (Footclubs, Foot compagnon, etc).

En l'absence de justificatif, l'arbitre ne devra pas faire débiter le match.

### CRITÉRIUM FÉMININ

La saisie des résultats dans FOOTCLUBS doit être effective le dimanche soir au plus tard à minuit.

Sont autorisées à jouer les joueuses de la catégorie U16 à Seniors et Vétérans (**INTERDICTION FORMELLE D'UTILISER DES U15**).

**Tous les clubs sont tenus d'appliquer le règlement en vigueur sous peine de sanctions financière et sportive.**

## Janvier 2020

### **Mardi 21**

18h30 : remise des tablettes U13

19h00 : remise des tablettes Féminines

### **Jeudi 23**

17h30 : Commission des Compétitions Séniors

### **Vendredi 24 et Samedi 25**

Module Séniors (CFF3)

### **Samedi 25**

10h00 : Réunion plateaux U11 2<sup>ème</sup> phase au siège du District

16h30 : Remise Label à Cosne-sur-Loire

### **Mardi 28**

18h30 : Réunion plateaux U7-U9 2<sup>ème</sup> phase au siège du District

### **Mercredi 29**

14h30 : CPD Féminin à Magny-Cours

## Février 2020

### **Samedi 1<sup>er</sup>**

9h30-17h30 : formation tuteur service civique au siège du District

### **Samedi 8**

Finale Futsal U11

Interdistrict U15 Futsal à Corbigny

### **Mardi 18**

17h30 : réunion Comité Directeur

### **Jeudi 27**

Fermeture du District : formation FFF



District de la  
Nièvre de  
football

## COMMISSION FUTSAL SENIORS

Réunion 14 janvier 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 1

Présidence : M. Alain ALDAX

### 1 – RESULTATS 1<sup>ère</sup> JOURNEE

#### **Plateau de GUERIGNY :**

GUERIGNY – POUQUES 2 : 2-1  
CHAULGNES 2 – ALLIGNY ST AMAND 2 : 4 – 3  
POUGUES 2 – CHAULGNES 2 : 6 – 0  
GUERIGNY 2 – ALLIGNY ST AMAND 2 : 3 – 2  
POUGUES 2 – ALLIGNY ST AMAND 2 : 4 – 2  
GUERIGNY – CHAULGNES 2 : 7- 2

#### **Classement :**

1 GUERIGNY : 9 Pts +7	6 Pts +4,66
2 POUQUES 2 : 6 Pts +7	4 Pts +4,66
3 CHAULGNES 2 : 3 Pts -10	2 Pts -6,66
4 ALLIGNY ST AMAND 2 : 0 Pt -3	0 Pt -2

Dans ce plateau, il y a 4 équipes donc 3 matchs par équipe et pour une équité mathématique par rapport aux plateaux de 3 équipes, il est fait application de la formule suivante :  
Nombre de points et différence de buts : 3 et x2

#### **Plateau de ST SAULGE :**

CHAULGNES 1 – PREMERY : 0 – 2  
PREMERY – ST SAULGE : 5 – 2  
CHAULGNES 1 – ST SAULGE : 11 – 2

#### **Classement :**

1: PREMERY : 6 Pts +5  
2 : CHAULGNES 1 : 3 Pts +7  
3 : ST SAULGE : 0 Pt -12

#### **Plateau de ST AMAND :**

POUGUES 1 – ALLIGNY ST AMAND 1 : 4 – 2  
ALLIGNY ST AMAND 1 – COSNE : 1 – 5  
POUGUES 1 – COSNE : 4 – 7

**Classement :**

- 1 : COSNE : 6 Pts +7  
2 : POUQUES 1 : 3 Pts -1  
3 : ALLIGNY ST AMAND 1 : 0 Pt -6

**2 – CLASSEMENT GENERAL**

- 1 – COSNE : 6 Pts +7  
2 – PREMERY : 6 Pts +5  
3 – GUERIGNY : 6 Pts +4,66  
4 – POUQUES 2: 4 Pts +4,66  
5 – CHAULGNES 1 : 3 Pts +7  
6 – POUQUES 1 : 3 Pts -1  
7 – CHAULGNES 2 : 2 Pts -6,66  
8 -ALLIGNY ST AMAND 2 : 0 Pt -2  
9 – ALLIGNY ST AMAND 1 : 0 Pt -6  
10 – ST SAULGE : 0 Pt -12

**3 – CALENDRIER 2<sup>ème</sup> JOURNEE**

Nota : la répartition des équipes est faite en fonction du classement et en tenant compte de la présence de l'équipe référente du gymnase sur le plateau

**Plateau de GUERIGNY :** Mardi 14/01/2020 à 20H00 :  
COSNE – PREMERY – GUERIGNY – POUQUES 2

**Plateau de ST AMAND :** Vendredi 17/01/2020 à 20H00  
CHAULGNES 1 – POUQUES 1 – ALLIGNY ST AMAND 2

**Plateau de ST SAULGE :** Mercredi 15/01/2020 à 20H00  
CHAULGNES 2 – ALLIGNY ST AMAND 1 – ST SAULGE

Merci aux équipes d'arriver 30 minutes avant le début du plateau afin que les rencontres puissent démarrer à 20H00.

**Le responsable Futsal**  
**Alain ALDAX**



*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission départementale d'appel du District dans un délai de 7 jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 3.1.1. et 3.4.1.2 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F*





Réunion : 9 Janvier 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal : N° 18

Présidence : M. BERFORINI Joseph

Consul. Téléphonique : MM. ROUILLERE Christian - COURTAUD Gilles - GOUNOT Didier - MONGIN Thierry

## 1 – STATUTS DES EDUCATEURS

### CONTROLE DE PRESENCE SUR LA FEUILLE DE MATCH DE L'EDUCATEUR DECLARE EN CHARGE DE L'EQUIPE

#### → **Courrier du club de ST PERE**

Après vérification des FMI de la 1<sup>ère</sup> à la 10<sup>ème</sup> journée du championnat de D1, il est constaté que Mr BREFORT Damien est présent sur sept journées.

Au vu des documents fournis, la Commission annule les amendes émises pour absence sur les FMI de la personne déclarée, des sept journées soit : 7 journées x 30.00 = 210.00 Euros

**Sous réserve de validation du CFF3 en fin de saison.**

**Si pas de validation du CFF3, une amende rétroactive, sera appliquée pour chaque journée de championnat, disputée en Départemental 1 Sport Comm par le Club de ST PERE.**

Le Président,  
Joseph BERFORINI



J. BERFORINI

\*\*\*\*\*

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

*La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.*